

BEAUGENCY

MAGAZINE D'INFORMATION

Ma

DE LA VILLE DE BEAUGENCY

**Claude Bourdin, une vie
au service des autres**

**Un troisième médecin
au Pôle de Santé**

**Le nouveau conseil
municipal des enfants installé**

**Voie de contournement :
la faisabilité étudiée**



JACQUES MESAS
Maire de Beaugency

Chacun peut constater que nous vogueons dans un climat politique national et international perturbé. Notre beau pays cabote dans un océan d'incertitude et de flou qui n'est pas sans conséquence pour les collectivités, en ce qui concerne notamment nos ressources financières.

Pour autant, notre commune maintient son cap par une gestion prudente et responsable de ses finances. Le futur budget 2026 reflètera cette approche. Elaboré avec méthode, il sera un budget prudent mais ambitieux pour continuer, quoi qu'il arrive, à investir dans des projets structurants qui moderniseront notre ville et la prépareront pour les générations futures.

Quel que soit l'avenir, il est important de rester optimiste. Il y a encore une France qui marche, avec des chefs d'entreprise qui investissent et créent de l'emploi, des bénévoles qui se mettent au service des autres, des élus qui savent rechercher des compromis, des habitants qui prennent soin de leur prochain. J'en suis très souvent le témoin à Beaugency ou dans le Loiret. Avec de l'esprit et de la détermination, collectivement, nous pouvons surmonter tous les obstacles comme l'ont fait avant nous toutes les générations.

Je souhaite en cette fin d'année remercier l'ensemble de nos agents communaux pour leur implication à votre service. Je suis témoin depuis cinq ans de leur engagement pour notre ville et ses habitants.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, j'ai le plaisir de vous adresser tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle qui va commencer. Je vous souhaite que l'année 2026 soit pleine de solidarité et de fraternité. Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux Balgentiens qui nous ont rejoint. Avec eux, nous sommes plus de 8000 !

Enfin, je n'imaginai pas écrire ce dernier éditorial du mandat en évoquant la mémoire de Claude Bourdin récemment disparu. C'est une émotion très forte qui a traversé la ville car Claude a incarné notre belle cité pendant de nombreuses années. Nous lui avons rendu un bel hommage et, à titre personnel, je n'oublierai pas son parcours exceptionnel au service des autres. Je citerai Jean d'Ormesson : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ». Nous ne t'oublierons pas mon cher Claude !



Jacques MESAS
Maire de Beaugency
Conseiller départemental

BEAUGENCY MAG'

Magazine d'information de la Ville de Beaugency

MAIRIE : 20, rue du Change 45190 Beaugency

TIRAGE : 4700 exemplaires - numéro 34

DISTRIBUTION : Décembre 2025

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Mesas

CONCEPTION : Service communication de la Ville de Beaugency

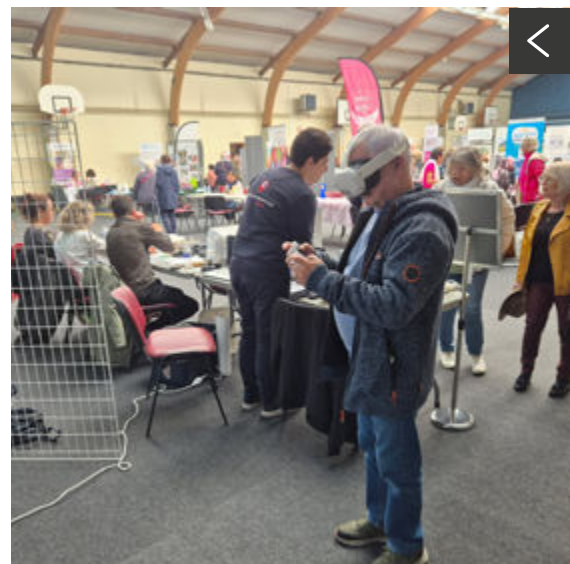
IMPRESSION : Imprimerie Lebugle à Beaugency

RETOUR EN *images*



11 OCTOBRE

Les élus et l'association Chlorophylle ont remis les prix des Ma... et particuliers qui s'étaient inscrits au concours 2025. Les pre... M. et Mme Blanchard, 33 rue du Colombier, dans la 1ère cat... et Mme Mallet, 1 bis rue Bèche-fève, dans la 2ème catégorie (l... les participants qui contribuent à la beauté de Beaugency par...





21 NOVEMBRE

La réouverture du gymnase de Garambault a été célébrée en présence du secrétaire général de la Préfecture du Loiret, des représentants de la Région Centre-Val de Loire et du département du Loiret qui ont cofinancé le projet. L'occasion de mettre à l'honneur les associations résidentes qui ont proposé plusieurs démonstrations.

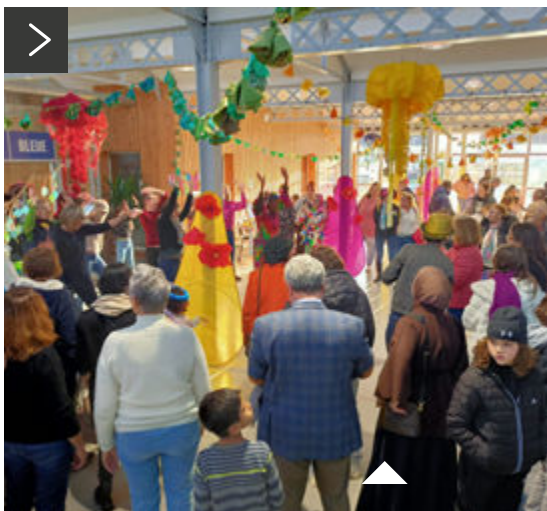
11 NOVEMBRE

Le public est venu nombreux assister à la cérémonie commémorative du 11 novembre au cours de laquelle trois militaires du 4e escadron du 12e régiment de cuirassiers se sont vu décerner la Médaille de la Défense nationale. Un hommage a aussi été rendu aux victimes de l'attentat du 13 novembre 2015 en rappelant la mobilisation de toutes nos forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme.



26 NOVEMBRE

La fête citoyenne Agora en fête a été un succès haut en couleurs, rassemblant plus de 300 personnes autour d'ateliers, jeux, lectures, musique et danses. Elle a été rendue possible à l'implication des participants de l'équipe du centre social Lab'O des Possibles, des associations et de nombreux habitants.



maisons Fleuries aux commerçants premiers prix ont été remportés par catégorie (maisons et jardins) et M. façades et balcons). Bravo à tous pour leur fleurissement.

16 OCTOBRE

De nombreux visiteurs se sont déplacés au complexe Alain Jarsaillon à l'occasion de la première édition du Salon des Seniors. Les différents stands d'information, ateliers et conférences ont permis de repartir avec des nombreuses astuces et clefs pour bien vieillir et avoir une retraite active sur notre territoire. Les participants ont aussi apprécié le spectacle et les dépistages auditifs gratuits.



19 OCTOBRE

Beaugency a accueilli le 25e congrès annuel du Secours Populaire Français (comité du Loiret), une association très active à Beaugency et qui place la solidarité et l'humain au cœur de ses actions depuis 80 ans.



4 NOVEMBRE

Durant tout le mois d'octobre, la ville s'est mobilisée aux côtés de nombreux partenaires pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Différentes actions étaient organisées pour Octobre Rose permettant de remettre un chèque de près de 4000 euros de dons aux responsables de la Ligue contre le Cancer.

Claude Bourdin nous a quittés

Le 1er octobre dernier, Claude Bourdin est décédé. Maire de Beaugency de 1995 à 2014, il avait aussi été conseiller général, conseiller régional et député du Loiret. De nombreux balgentiens et loirétains se sont réunis le 10 octobre 2025 pour lui rendre hommage et évoquer les différentes facettes de son engagement politique, mais aussi éducatif, sportif ou encore artistique.

De très nombreux balgentiens s'étaient réunis au soir du vendredi 10 octobre pour se remémorer ensemble la vie de Claude Bourdin et entourer d'affection sa femme, ses fils et l'ensemble de sa famille.

Le Maire Jacques Mesas a tout d'abord retracé 60 ans de vie de Claude Bourdin à Beaugency, depuis son arrivée comme professeur au collège Robert Goupil jusqu'à nos jours. Ce fut ensuite au tour de Marc Gaudet, président du Conseil départemental du Loiret, d'évoquer ses souvenirs de Claude Bourdin en tant que conseiller général, de 1988 à 2015, soulignant son engagement pour défendre son canton et sa capacité à travailler avec les élus de tous bords pour la recherche de compromis. C'est en citant quelques vers de Charles Péguy que Jean-Pierre Sueur, ancien député et sénateur du Loiret et ancien maire d'Orléans, a rappelé l'amour de Claude Bourdin pour la Loire et pour sa ville, qu'il ne manquait jamais de mettre en avant dans ses interventions, notamment à l'Assemblée Nationale où il siégea de 1991 à 1993, mais qu'il a aussi sublimes dans ses nombreux tableaux.

Car Claude Bourdin était aussi artiste peintre. De nombreux balgentiens se rappellent de sa



rétrospective de cinquante années de peinture à l'église Saint-Etienne en octobre 2022. Myriam Bourse, présidente de la Société artistique de Beaugency, a rappelé son œuvre picturale, mais aussi plus globalement son engagement pour l'art et les artistes à Beaugency à travers la fondation de la Société artistique ou la transformation de l'église Saint-Etienne en lieu d'exposition. Thierry Despretz, le président de l'US Beaugency Val de Loire, a rappelé le début de l'histoire d'amour entre Claude Bourdin et Beaugency : le football. C'est en effet pour venir jouer comme ailier gauche à l'US Beaugency que Claude Bourdin était venu s'installer dans notre ville. Mireille Boucheton, ancienne responsable du service culturel de la Ville de Beaugency, a rendu hommage à toute l'action de Claude Bourdin comme maire en faveur de la culture : la municipalisation de l'école de musique, la modernisation du cinéma, la création de la Plage, la construction du théâtre du Puits Manu... Autant d'actions qui ont fait de

Beaugency, autrefois simple chef-lieu de canton, une capitale culturelle reconnue de l'ouest orléanais. Elle a aussi souligné l'humanité du Maire envers les nombreux agents municipaux qui avaient travaillé à ses côtés, dont beaucoup étaient présents pour l'hommage. Enfin, Floria Bourdin, la petite fille de Claude, et Yves Fichou, ancien maire de Lailly-en-Val et ancien président de la Communauté de communes du canton de Beaugency, ont présenté une cause sociale qui tenait particulièrement à cœur de Claude Bourdin : le soutien à l'association 100 % Mamans qui aide les mères célibataires à Tanger au Maroc. Une collecte de fonds au profit de cette association était d'ailleurs organisée.

Cette soirée de retrouvailles et de souvenirs partagés qui a mis du baume au cœur à tous ceux qui avaient perdu un ami en la personne de Claude Bourdin.



Claude Bourdin et Beaugency, en quelques dates

1943
Claude Bourdin est né à la Ferté-Saint-Aubin. Il s'oriente vers une carrière dans l'enseignement : après avoir étudié les lettres à la Faculté de Tours, il intègre l'école normale d'Orléans.

1965
Engagé politiquement au sein du Parti socialiste unifié (PSU), Claude Bourdin est invité à rejoindre la liste d'Hubert Saintin pour les élections municipales de mars 1971. Il est élu et entre au conseil municipal où il siègera plus de 40 ans, dont les 24 premières années comme élu d'opposition.

1971
En juin, Claude Bourdin est choisi comme suppléant par Jean-Pierre Sueur pour les élections législatives. Le binôme est élu. A l'automne, il se présente aux élections cantonales contre Alain Jarsaillon, à l'époque Maire de Beaugency et conseiller général depuis 2 mandats. Il le bat avec une avance confortable et entre au conseil général où il siègera jusqu'en 2015, notamment au sein de la commission des routes. Cette victoire entraîne la démission d'Alain Jarsaillon de son mandat de maire, qui cède son fauteuil à Thérèse Cherrier.

1986
Dans un contexte politique locale très tendu, Claude Bourdin est convaincu par plusieurs proches de conduire une liste de rassemblement pour Beaugency. Après sa victoire, il est élu Maire. Il sera réélu en 2001 et 2008 et sera maire jusqu'en 2014. Son action va transformer la ville avec de nombreux grands projets : la création de la médiathèque pour développer le nord de la ville, la création de l'Agora, le réaménagement et la rénovation de l'ensemble du centre-ville (Place du Martroi, Place du Petit Marché, Place St Firmin, Rue du Pont), la transformation de l'église St-Etienne en lieu d'exposition, la reconstruction du théâtre du Puits Manu, la rénovation du centre aquatique, la création de deux crèches et de la Maison de la jeunesse, l'extension de la zone industrielle Actiloire et la création de nombreux nouveaux quartiers résidentiels.

1943

1965

1971

1986

1988

1991

1995

2014

2022

De retour de coopération en Tunisie, le jeune professeur, fraîchement marié, décide de s'installer à Beaugency. Il rejoint le collège où il enseigne principalement le Français, et s'engage parallèlement comme joueur de football à l'US Beaugency Val de Loire. Au sein du club, il crée la première école de football pour accompagner la formation sportive des jeunes.

Claude Bourdin est élu conseiller régional du Centre lors des premières élections régionales de l'histoire.

La première ministre Edith Cresson appelle Jean-Pierre Sueur à intégrer son gouvernement en tant que Secrétaire d'état. Claude Bourdin, son suppléant, entre alors à l'Assemblée Nationale pour le remplacer comme député jusqu'aux élections législatives de 1993.

Claude Bourdin quitte son mandat de Maire lors des élections municipales de 2014. Ceci lui permet de renouer avec sa passion, la peinture, et il recommence à exposer. Lui qui se savait atteint d'un cancer depuis de nombreuses années retrouve aussi de la sérénité et du temps pour profiter de ses proches.

Beaugency rend hommage au peintre Claude Bourdin à travers une grande rétrospective à l'église Saint-Etienne.

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

L'atelier Pâtes

10 rue du Puits de l'Ange



Après une carrière dans le secteur médico-social, Anaïs Proust a voulu changer de vie et se lancer dans le commerce en créant un atelier de pâtes fraîches. Un pari osé qu'elle avait d'abord testé chez elle, pour une clientèle de professionnels principalement (restaurateurs, traiteurs) puis en commençant à vendre ses produits sur les marchés ou auprès de commerçants qui lui avaient offert un espace de vente. Devant l'excellent accueil qu'elle a reçu et les retours satisfaits de ses clients heureux de découvrir le vrai goût des pâtes fraîches, Anaïs a choisi de s'installer au centre-ville

de Beaugency. Elle a pu bénéficier d'une aide au loyer allouée par la Ville pour démarrer son commerce.

A L'Atelier Pâtes, elle propose une large variété de pâtes fraîches et autres raviolis, natures ou parfumés, élaborés à base de semoule de blé et de produits frais et locaux, qu'elle confectionne dans son atelier à l'arrière de sa boutique. Un savoir-faire qu'elle a acquis auprès d'un chef italien. Anaïs propose aussi des succulents gnocchis fait maison et toute une gamme de produits d'épicerie fine autour de la pâte : sauces, huiles, fromages.

INFOS :

Lundi et jeudi fermés pour production
Mardi, mercredi et vendredi : 9h-13h / 15h – 18h30
Samedi : 8h30-13h
06.63.86.40.33

O'delices kebab



Gokse Yilmaz et Emrah Yucel sont les nouveaux gérants du restaurant O'Délices Kebab, situé Rue Nationale. Ils ont repris un établissement historique de la restauration rapide dans notre ville où ils proposent une gamme large de sandwiches kebab, burgers, tacos ou paninis mais également désormais des grillades au feu de bois.

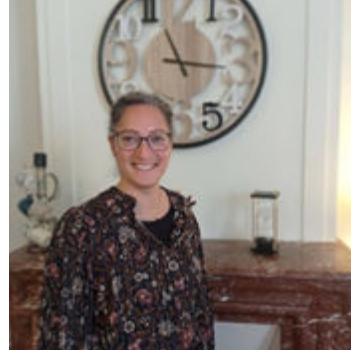
Les nouveaux gérants sont attachés à la qualité du produit, privilégiant le bon goût des aliments : leur pain est fabriqué maison et les plats sont préparés avec soin selon des recettes turques traditionnelles, les viandes sont travaillées sur place. Il est possible de consommer sur place dans un environnement convivial familial ou de prendre à emporter. Un service de livraison est également proposé.

INFOS :

Ouvert 7j/7 - Du lundi au jeudi : 11h30 – 23h
Vendredi : 17h – 23h - Samedi : 12h – 23h
Dimanche : 13h – 23h
02.38.46.40.33

Sonia Keller, psychopédagogue

42 rue des vieux fossés



Sonia Keller a ouvert son cabinet de psychopédagogie pour accompagner les enfants et les adolescents présentant des difficultés d'apprentissage ou psychocognitives, souvent responsables de difficultés scolaires. Après un diagnostic, elle propose des solutions adaptées et personnalisées visant à retrouver la motivation et le plaisir d'apprendre, pour gagner en sérénité et en autonomie dans l'apprentissage et mieux gérer les troubles de l'attention ou de la concentration.

Après une première carrière comme infirmière, elle a suivi des formations en psychologie du développement

pour accompagner les élèves sur le plan émotionnel et les aider à améliorer la confiance en soi et réguler leurs émotions. C'est pour son attractivité et par la présence de nombreux établissements d'enseignements et de structures dédiées à la jeunesse qu'elle a choisi Beaugency pour installer son cabinet.

INFOS :

07.43.68.66.11

Qui n'a jamais rêvé de ramener chez lui le matelas confortable dans lequel il a passé sa meilleure nuit à l'hôtel ou la table basse vintage qu'il a repérée lors d'un séjour en gîte ? C'est désormais possible grâce à Komalhotel, une enseigne fondée par Bastien Couvrat et François Arviset-Laconte en 2022. Comme ils voulaient se développer d'abord en Centre-Val de Loire avant de conquérir la France, ils ont choisi d'installer leur showroom à Beaugency, pour sa localisation idéale entre Orléans et Blois, et sa proximité avec Paris.

Komalhotel

62 avenue d'Orléans



Le concept de Komalhotel est simple : grâce à des partenariats avec une centaine d'hôtels et tout un réseau de gîtes et campings, ils rendent accessibles aux particuliers des produits de qualité hôtelière haut de gamme, à des prix très attractifs. Toute une gamme de meubles et d'accessoires appartenant à l'univers de la chambre, de la salle de bain, et du mobilier intérieur ou extérieur est ainsi accessible à tarif préférentiel grâce à l'usage d'un simple QR code.

INFOS :

07.83.22.93.33
Showroom ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
www.komalhotel.fr

Thai Moon

8 rue des chevaliers



Après un début de carrière professionnelle dans le marketing, Ilcy Eng rêvait de se reconverter. Ayant hérité de sa maman d'une passion pour la cuisine, il s'est d'abord formé dans un restaurant de Saran avant d'ouvrir son propre établissement. Il cherchait un local et a découvert des locaux à Beaugency. Constatant qu'il n'existait pas d'offre de cuisine asiatique sur notre ville, cet orléanais a racheté et rénové entièrement un ancien kebab pour y créer un lieu accueillant et chaleureux afin d'y proposer ses plats aux saveurs d'Asie du Sud Est, un savoir-faire dont il a hérité

de ses origines laotiennes et thaïlandaises. Sa carte présente les classiques et les incontournables de la cuisine traditionnelle thaïlandaise : nems, samoussas, nouilles sautées, pad thai, kao Pad, bœuf loc-lac... autant de plats savoureux typiques qu'il prépare lui-même à partir d'ingrédients frais. Les plats peuvent être consommés sur place ou à emporter, et même en livraison avec Uber Eats.

INFOS : Lundi et dimanche : 12h-14h30 / 18h-22h30
 Samedi : 11h-14h30 / 18h-22h30
 09.83.63.09.84 - www.thai-moon.fr

Kasai Design

4 rue de la Maille d'Or



Liliane Bitong Ambassa et son frère Aristide Bitong ont ouvert Kasai Design, un lieu d'expo-vente d'objets issus du Congo, et plus précisément de la région Kasai et de l'ancien Royaume de Kuba. Ce territoire est en effet historiquement connu pour sa riche création artisanale et artistique et son style très raffiné ayant inspiré de grands artistes tels que Klimt ou Matisse.

Leur boutique est une invitation à découvrir davantage cette culture à travers ses créations. On y trouve de majestueuses tentures murales en textile tissé en rafia, dont certaines pièces sont très anciennes. On y trouve également des coussins, lampes et autres objets de décoration alliant authenticité, art ancestral et modernité. Liliane et Aristide aiment partager leur passion pour cette région de la République démocratique du Congo. Liliane avait pu tester son activité en février 2023 durant 2 semaines dans la boutique éphémère créée par la ville de Beaugency. Une expérience réussie qui l'avait convaincue de s'installer durablement à Beaugency.

INFOS : Du mardi au samedi : 10h - 19h
Kasaidesign.com

Bien-être et Beauté

Centre commercial des Hauts de Lutz
 Avenue de la Procession



Vanessa Borgeais exerçait depuis 20 ans le métier d'esthéticienne, comme salariée ou à domicile. Depuis septembre, elle vient de reprendre l'institut Bien-être et Beauté, au centre commercial des Hauts-de-Lutz. Dans ce salon, elle met son savoir-faire au service de sa clientèle, femme et homme.

Soins du corps et du visage, modelage, épilations, manucures, maquillage... les prestations sont diversifiées et réalisées avec bienveillance et habileté à partir de produits et de cosmétiques aux composants

naturels. L'experte en esthétique est également formée au magnétisme et à la naturopathie et souhaite élargir ses services afin d'accompagner ses clients et du bien-être intérieur.

INFOS : Lundi et samedi : 9h – 15h - Mardi et jeudi : 9h-12h
 14h-19h - Mercredi : 10h-17h - Vendredi : 9h-18h
 Réservation par téléphone : 02.38.55.53.33
 ou en ligne via Planity

Carrefour City

8 rue de l'Ours



Natif d'Orléans et ayant grandi à Châteaudun, Franck Lombard évoluait dans le commerce depuis une trentaine d'années dans le sud de la France, en particulier dans le Var. Alors qu'il voulait se rapprocher de sa famille, il a saisi l'opportunité de reprendre le Carrefour City de Beaugency.

C'est avec son épouse Karine, à l'accent chantant du Var, qu'il gère désormais le magasin situé en plein cœur du centre-ville. Les habitués comme les touristes sont heureux d'y trouver tous les articles du quotidien : pain, presse, fruits et légumes frais,

aliments surgelés, épicerie, produits d'hygiène... Ils accueillent leurs clients tous les jours de la semaine. Franck souhaite développer de nouveaux partenariats pour proposer davantage de produits locaux.

INFOS : Du lundi au samedi : 8h – 20h
 Dimanche : 9h – 13h
 02 38 76 38 18

Audiplus

25 Place du Martroi



Depuis cet été, Emmanuel Raquillet est le nouveau propriétaire du centre Audiplus à Beaugency. Audioprothésiste certifié, doté d'une expérience de plus de 30 ans dans la région d'Orléans, Emmanuel est heureux d'avoir pu s'installer à Beaugency, en cœur de ville. Il vous accueille pour tester votre audition, vous guider dans le choix de vos prothèses auditives et vous accompagner dans l'adaptation et le suivi pendant toute la durée de vie des appareils. L'enseigne, qui appartient à un réseau indépendant, offre la possibilité

de s'approvisionner auprès de différents fabricants afin de proposer le meilleur prix à ses clients.

INFOS :

Du mardi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h30
Samedi : 9h-12h
02.38.24.01.21

Descartes Couverture Traditionnelle

Rue des Champs Fleuris - Zone Actiloire



Après des débuts au sein de l'entreprise balgentienne Descartes Rénovation créée par son père Bruno, Bastien Descartes a choisi de se spécialiser dans la couverture et a créé sa propre société, Descartes Couverture Traditionnelle, il y a bientôt quatre ans maintenant. Il réalise tous types de travaux en matière de couverture, de la rénovation au neuf : réparation, rénovation partielle ou totale de la charpente, pose, rénovation ou remplacement de zinguerie, bardage, isolation, redressement de toiture, service de fenêtres de toit et verrières... Il était installé jusqu'à présent à Cravant.

Pour accompagner son développement, il a choisi de s'implanter à Beaugency, dans la zone industrielle Actiloire, où il fait actuellement construire un bâtiment de 600 m2 pour stocker son matériel et abriter son atelier. Dans une démarche environnementale, le bâtiment sera entièrement couvert de panneaux solaires. Le site accueillera également un espace bureau pour les tâches administratives et l'accueil des clients. Avec son installation, la zone Actiloire confirme son attractivité et sa capacité à accueillir des structures de différentes tailles et de diverses natures.

INFOS :

07.84.96.51.35
descartes-couverture-traditionnel.com

L'Atelier 3 M

3 place du Dr Hyvernaud



Valérie Brualla est une passionnée d'arts créatifs. En 2024, elle saisissait l'opportunité d'utiliser un local vacant de la rue de la Cordonnerie pour créer son commerce. Rapidement, elle s'est constitué une clientèle locale fidèle. Elle séduit aussi de nombreux touristes heureux de repartir avec ses créations pour offrir ou comme souvenir.

Valérie confectionne à la main des bijoux fantaisie, stylos customisés, accessoires, décors en bois et fleurs séchées qu'elle propose dans sa boutique appelée L'Atelier 3M.

Cette année, Valérie a vu plus grand en s'installant sur la Place Hyvernaud, dans l'ancien office de tourisme qu'elle a racheté avec son conjoint. Le couple a engagé la rénovation des locaux pour les rendre plus accueillants pour la clientèle toujours plus nombreuse.

INFOS :

Du mardi au samedi
9h30- 12h15 - 14h30-18h30
07.70.14.72.38

La Panetière de Beaugency

13 place du Petit Marché



Adel Boussaffa est artisan boulanger depuis 15 ans. Déjà installé à Baule depuis le printemps 2024, il a saisi l'opportunité de se développer sur un second site en reprenant le local commercial de l'ancienne Maison Lemercier, qui fut une institution locale, attiré par le charme du centre-ville de Beaugency et son potentiel touristique. Après plusieurs semaines de travaux et de nettoyage pour remettre l'installation aux normes, il a ouvert en novembre.

Professionnel passionné et expérimenté, il propose une large sélection de pains traditionnels

français, du plus classique aux pains spéciaux, un large choix de pâtisseries, classiques mais aussi en trompe-l'œil, ainsi qu'une offre de snacking. Les clients lui ont réservé un bon accueil, heureux de retrouver notamment une partie de l'ancienne équipe.

INFOS :

Du mardi au samedi
02.21.09.14.24
Du mardi au samedi : 6h30 – 19h30
Dimanche : 7h – 14h

Marie-Laure Doret, réflexologue

25 rue Fontaine aux Clercs



Marie-Laure est une nouvelle réflexologue récemment installée dans notre ville. Après un parcours dans le milieu médico-social, elle a choisi Beaugency pour se lancer dans ce métier passion qu'elle exerce avec générosité, bienveillance et sens du partage. Pour son installation, elle a rejoint les locaux où exercent déjà un cabinet infirmier et un kinésithérapeute. Spécialisée en réflexologie thaïe et occidentale, plantaire et palmaire, Marie-Laure propose un accompagnement pour favoriser la détente mentale, émotionnelle et physique en travaillant des zones réflexes du corps.

INFOS : Reçoit les mercredi, samedi et dimanche sur rendez-vous uniquement au 07.78.07.82.70

Rexel : la justice valide le projet

Le tribunal administratif d'Orléans a confirmé la légalité du permis de construire et l'autorisation d'exploiter. Le projet attend la fin du délai d'appel pour démarrer.

Lors de l'audience du 25 septembre 2025, les conclusions du rapporteur public du tribunal administratif d'Orléans étaient très claires : le projet présenté par le groupe Val de Loire Promotion et destiné à accueillir l'entreprise Rexel est parfaitement légal et ne porte pas d'atteinte excessive à l'environnement.

Les recours rejetés

Tous les moyens présentés ont été précisément rejetés, en droit comme en fait, et par le collectif "Bétons Camions Ça suffit" et les requérants associés ont été déboutés de leur recours.

L'avocat du groupe Val de Loire Promotion a particulièrement souligné que le projet n'est pas du tout comparable avec certaines situations qu'on peut voir à Mer ou ailleurs. En effet, dans le cas présent, le terrain qui accueillera l'entreprise Rexel est classé constructible en zone industrielle depuis 20 ans. Il avait donc vocation à accueillir ce type d'activité.

Le jugement rendu le 9 octobre 2025 a rejeté l'ensemble des recours présentés contre ce projet et les requérants ont également été condamnés à indemniser la mairie et le promoteur de leurs frais d'avocats.

Les requérants devront indemniser la ville

A ce stade, dans une volonté d'apaisement, le promoteur n'a pas demandé d'indemnisation au titre du préjudice économique consécutif aux deux ans de retard imposés au projet (le permis de construire avait été délivré en décembre 2023). Ce denier dépasse déjà le million d'euros.

Une volonté d'apaisement

Le Maire Jacques Mesas a conclu : « *Comme nous l'avons toujours dit, ce projet est légal et il va apporter de l'emploi, du développement et des recettes fiscales à notre ville. Nous attendons l'expiration du délai d'appel mais j'espère que le droit l'emportera et que qu'il n'y aura plus d'obstruction pour que l'entreprise puisse enfin commencer ses travaux.* »

De nombreuses offres d'emploi à pourvoir en mars prochain



La Ville de Beaugency organise tous les deux ans un forum de l'emploi pour faire connaître les entreprises locales qui recrutent mais aussi les filières de formation. Il s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion et aux jeunes. Il se tiendra le mardi 31 mars 2026 au complexe Alain Jarsaillon.

Les Rendez-vous pour l'emploi réunissent des entreprises locales ayant des postes à pourvoir, des centres de formation professionnelle, les centres de recrutement des armées et des partenaires institutionnels (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi...).

Des recruteurs de nombreuses filières professionnelles (industrie, bâtiment, transport-logistique, nucléaire, services à la personne, commerce, numérique...) sont présents pour un échange direct et chaque année, de nombreux participants repartent avec un entretien voir, pour certains, un contrat signé.

Hervé Spaletta, adjoint du Maire délégué à l'Emploi, souligne l'importance de ce rendez-vous : « *Les Rendez-vous pour l'emploi facilitent vraiment la rencontre entre recruteurs et candidats. Ils ouvrent aussi parfois des perspectives nouvelles à ceux qui cherchent à construire*

ou à relancer leur parcours professionnel. Il y a des offres d'emploi stables et valorisantes sur notre territoire. C'est un événement utile, accessible et concret pour tous. »

Pour ouvrir ces nouveaux horizons aux demandeurs d'emplois, des centres de formation viennent présenter leurs offres qualifiantes ou diplômantes. A partir de 16 ans, ils peuvent être une opportunité de se reconvertir ou de finaliser son projet professionnel. Des animations de découverte des métiers et de mises en situation sont prévues : on pourra s'essayer à la fleuristerie, aux métiers du bâtiment, à la fabrication industrielle, à la cuisine ou encore au pilotage de drone. Une « boîte à CV » utilisant l'intelligence artificielle sera également disponible pour aider à concevoir son curriculum vitae.

J'Y VAIS : Mardi 31 mars 2026
Complexe Alain Jarsaillon
9h - 15h

Clos César : le nouveau quartier se précise



En mai 2024, le Conseil municipal approuvait la construction d'un stade en face du lycée François Villon et la création d'un nouveau quartier d'habitat et de services à l'emplacement du vétuste stade Paul Lebugle. Ces derniers mois, le promoteur immobilier retenu a approfondi son projet en lien avec l'Architecte des bâtiments de France et pour tenir compte de la concertation des riverains. Prochaine étape : une consultation du public début 2026.

Alors que les travaux du nouveau stade de Bel Air touchent à leur fin, le projet de nouveau quartier du Clos César, qui doit s'installer à l'horizon 2028 sur le site de l'ancien stade Lebugle, a aussi franchi des étapes.

L'étude d'impact terminée

Suite à la concertation des riverains organisée au deuxième semestre 2024 et aux rencontres avec l'Architecte des Bâtiments de France, le promoteur a pu finaliser son projet architectural et déposer le permis de construire. Parallèlement, début 2025, Madame la Préfète du Loiret avait décidé de soumettre le projet à une étude d'impact comme lui autorise la loi pour les opérations immobilières d'envergure. Six mois d'études environnementales supplémentaires ont donc été nécessaires. Elles ont permis de s'assurer de la compatibilité du projet de construction avec son environnement et l'absence d'espèces naturelles à protéger. Ces éléments sont venus

renforcer et préciser le dossier et plusieurs ajustements ont été réalisés pour augmenter les espaces arborés et favoriser une meilleure insertion dans le paysage.

Une concertation début 2026

Le projet finalisé va désormais faire l'objet d'une consultation du public par voie électronique, ouverte à tous les habitants, début 2026. Il s'agira de la dernière étape avant la délivrance du permis de construire.

Pour rappel, le projet comporte la création d'un hôtel, d'une résidence senior haut de gamme, de deux locaux commerciaux, d'une cinquantaine d'appartements et de cinq maisons. C'est un nouveau quartier qui doit naître à deux pas de la Loire, entièrement piétonnier et avec de nombreux espaces verts. Il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la loi « Climat et Résilience » qui encourage la densification et la rénovation

urbaine plutôt que l'extension sur des terres agricoles. La Ville s'est d'ailleurs vu décerner une subvention de 40 928 euros dite « Aide aux maires bâtisseurs » pour reconnaître son engagement pour la production de logements à travers cette opération.

Une crèche au rez-de-chaussée

Enfin, en juillet dernier, le conseil municipal a approuvé l'achat, pour 150 000 euros, d'un plateau de 349 m² situé au rez de chaussée de la future résidence senior pour y déplacer la crèche Chatons et Diablotins, actuellement située Place Hyvernaud. « Nos locaux actuels sont vieillissants et sur plusieurs niveaux, ce déménagement permettra d'avoir une crèche moderne, lumineuse et de plain-pied, avec en prime le lien intergénérationnel avec la résidence senior située à l'étage. » se satisfait Cassandra Meunier, adjointe au Maire en charge de la Petite Enfance.



La Ville aidera à la destruction des nids de frelons

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la mise en place d'une aide forfaitaire de 50€ pour la destruction des nids de frelons asiatiques sur la commune. Une action qui est née des échanges avec les habitants en conseil de quartier.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce exotique envahissante, est présent à Beaugency depuis 2011 environ. Il est classé nuisible car dangereux pour la biodiversité en raison des dégâts importants qu'il cause aux abeilles et autres insectes pollinisateurs. Depuis son introduction en France métropolitaine en 2004, il a déjà conquis 90 départements. Le développement de ces frelons est très rapide puisqu'un nid non traité peut générer 2 à 4 autres nids l'année suivante. Cette diffusion s'effectue cependant généralement sur une courte distance (quelques centaines de mètres).

Suite aux demandes formulées par les habitants lors des conseils de quartiers au printemps 2025, le Conseil municipal a décidé d'instaurer une aide forfaitaire de 50€ pour les balgentiens qui feront détruire un nid qui se trouverait sur leur propriété. Votée lors du conseil du 13 octobre, elle permettra dès le printemps prochain de limiter le développement du frelon asiatique.

Comment bénéficier de cette aide ?

- Le particulier qui constate la présence d'un nid sur sa propriété informe nos services techniques (02.38.55.21.25). Un agent communal vient constater le nid et remet un formulaire à l'habitant concerné.

- Le particulier fait intervenir une société privée de son choix pour la destruction du nid et règle la facture. Il transmet ensuite une copie de la facture acquittée comportant toutes les mentions légales ainsi que la date et le lieu de l'intervention, ainsi qu'un RIB et un justificatif de domicile.

- La commune verse au particulier une aide forfaitaire de 50€ (dans la limite d'une fois par an et par adresse).



La déchetterie sera agrandie en 2026

La Communauté de communes des Terres du Val de Loire a lancé le projet d'extension et de modernisation de la déchetterie de Villorceau. Il doit débuter au premier trimestre entraînant une fermeture temporaire de la déchetterie.

Ouverte en 1999, la déchetterie de Villorceau est la plus importante de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Elle accueille chaque année plus de 50 000 personnes apportant entre 5 000 et 6 000 tonnes de déchets par an vers les filières de tri.

Pour mieux les accueillir, mais aussi mieux trier, la communauté de communes va engager un important chantier d'extension et de modernisation. La superficie de la déchetterie sera doublée. Ceci permettra de réaménager l'ensemble des accès. Les camions chargés des rotations de bennes n'utiliseront désormais plus les mêmes voies que les visiteurs. Ce réaménagement apportera plus de sécurité et évitera que les files d'attente débordent parfois sur la route départementale.

L'extension va aussi permettre l'ajout de bennes supplémentaires, permettant par exemple de séparer tout-venant incinérable ou non-incinérable et de recycler le bois ou les plastiques souples. Pour faciliter le

déchargement, le dépôt des déchets verts et des gravats se fera directement sur des plateformes au sol. Jacques Mesas, Maire et premier vice-président de la communauté de communes, souligne « C'est un investissement très important que réalise la Communauté de communes pour notre canton. Il améliorera le confort et la sécurité de tous les usagers, ainsi que la protection de l'environnement. Il participera à un meilleur tri de nos déchets. »

Le chantier doit débuter au premier trimestre 2026. Il entraînera la fermeture complète de l'équipement pendant 5 à 6 mois. Pendant cette période, les habitants pourront utiliser les déchetteries de Meung-sur-Loire ou Cléry-Saint-André. Ces deux déchetteries utilisent déjà le contrôle d'accès par plaque d'immatriculation, qui sera étendu à Villorceau à la fin des travaux. Les habitants sont donc invités à s'inscrire dès à présent sur le site de la communauté de communes (<https://www.ccterrresduvaldeloire.fr/reseau-des-dechetteries/>) munis de leur certificat d'immatriculation et d'un justificatif de domicile.

La rue de la Maille d'Or s'embellit

La rue de la Maille d'Or, une des principales entrées de la Cité médiévale de Beaugency, se pare depuis l'automne d'un nouveau mobilier urbain végétalisé. Un aménagement qui s'intègre dans la stratégie globale de verdissement du centre-ville, mais aussi de relance commerciale de cette rue.

La rue de la Maille d'Or est l'une des rues les plus empruntées du centre-ville de Beaugency, reliant la gare et la route nationale à la Place du Martroi. Elle n'avait cependant pas fait l'objet d'aménagements depuis plus de 20 ans. Les travaux réalisés en ce début d'automne lui offrent un nouveau visage pour faciliter la circulation des piétons et inciter à fréquenter les quelques commerces présents.

« C'est une entrée de ville que nous avons à cœur de requalifier » comment le maire Jacques Mesas « et nos services techniques nous ont permis de la transformer pour un coût très limité tout en s'inscrivant dans notre politique de végétalisation ». L'aménagement a en effet été entièrement conçu en interne par le directeur des services techniques, Christophe Outrequin, spécialiste des espaces verts. La réalisation a été confiée aux agents municipaux, qui ont procédé à

la plantation des végétaux, et aux Ateliers du Grain d'Or, une structure d'insertion qui emploie des travailleurs en situation de handicap, pour le terrassement et la pose du mobilier.

« Nous avons hérité de barrières et potelets dépareillés installés au cours des 25 dernières années » constate le maire Jacques Mesas. L'ensemble du mobilier urbain a été remplacé et harmonisé composé de barrières et colonnes végétalisées qui accueillent des plantes grimpantes pérennes, principalement des rosiers et jasmins, qui se pareront de multiples couleurs au printemps et parfumeront le cheminement.

La requalification de la rue de la Maille d'Or vise aussi à relancer l'attractivité commerciale de cette artère et à sécuriser le trajet des piétons entre la gare et la place du Martroi.



Une étude de faisabilité technique va être lancée cet hiver pour élaborer le tracé possible de la dernière portion de la voie de contournement et préciser son coût. Les résultats sont attendus en 2027. Si la faisabilité est confirmée, de nombreuses étapes administratives et techniques resteront néanmoins à franchir avant de voir les premiers véhicules y circuler d'ici dix ans environ.

Comment réduire véritablement la circulation automobile en centre-ville ? En 2023, la Ville de Beaugency a demandé au Conseil départemental du Loiret la réalisation d'une étude de trafic qui avait mis en lumière la réalité du trafic routier sur notre commune.

Aujourd'hui, 80 % de trafic est lié à la vie des habitants et entreprises locales (déplacement domicile-travail, fréquentation des commerces et des établissements scolaires...) et 20 % à du trafic de transit. Les poids-lourds, souvent ciblés, ne représentent en réalité que 5 % du nombre total de véhicules, un chiffre bien inférieur aux grands axes de transit routier (RD 2020



Voie de contournement : un projet à l'horizon 2035 ?

ou RD 2157). L'essentiel des embouteillages est donc en réalité causé par les voitures individuelles et, à certaines heures, les bus scolaires.

Une étude de trafic réalisée

En 1992, conjointement à la création du lycée, une voie de contournement nord-est avait été construite entre la route de Vendôme, la rue de Châteaudun et la zone industrielle Actiloire, puis la RD 719, pour dévier le trafic entre le nord de Beaugency et la direction d'Orléans. Elle voit circuler quotidiennement 3500 véhicules qui évitent ainsi l'avenue de Vendôme ou la rue de Châteaudun.

Mais avec le développement urbain de Beaugency et le développement commercial de Tavers, c'est désormais essentiellement à l'ouest de Beaugency, sur les avenues de Blois et de Vendôme que se concentrent les difficultés, avec des effets induits sur les voies secondaires de ces secteurs. Pour les résoudre, une idée existe de longue date : créer une voie nouvelle qui permettrait de rejoindre facilement Tavers depuis le rond-point Alfred-Mesas (route de Villorceau), en

y connectant les quartiers des Chaussées et des Capucines. Selon l'étude de 2023, elle permettrait de réduire la circulation sur l'avenue de Blois de 20 % environ et celle sur l'avenue de Vendôme de 50 à 60 %. Joël Lainé, adjoint aux Travaux, constate que « *ce projet a souvent été évoqué depuis les années 1980 mais n'a encore jamais été étudié précisément* ».

Une étude de faisabilité en 2026

Une nouvelle étape doit être franchie cet hiver puisqu'une étude technique de faisabilité va pouvoir être lancée. L'objectif sera de définir le tracé le plus pertinent, qui serait en grande partie sur la commune de Tavers, et d'en estimer le coût.

A ce stade, une arrivée au niveau du rond-point de LIDL est le scénario privilégié par les élus, mais qui doit désormais être confirmé par les ingénieurs. Le Maire Jacques Mesas prévient « *c'est un projet complexe et qui serait inévitablement couteux (estimé à 7 millions d'euros par le département) mais il améliorerait véritablement les conditions de vie des habitants et désengorgerait durablement la nationale. Il accompagnerait le développement*

de Beaugency pour les 30 ou 50 prochaines années. ». La Ville de Beaugency sera pilote du projet avec le soutien technique et financier du Conseil départemental du Loiret et de la commune de Tavers. Une aide a également été sollicitée auprès de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

De nombreuses étapes à franchir

Les services du département ont cependant été transparents sur le délai nécessaire à la réalisation de ce genre d'opération : une dizaine d'années selon eux. La création d'un nouveau pont de franchissement de la voie SNCF est le principal point de difficulté de ce projet. De nombreuses démarches administratives sont par ailleurs obligatoires : étude environnementale, étude d'impact, étude au titre de la loi sur l'eau, diagnostics archéologiques... Auquel il faudra ajouter la concertation des habitants, l'indemnisation des agriculteurs et la gestion des acquisitions foncières de toutes les parcelles nécessaires. Des étapes nombreuses qui expliquent la prévision prudente du Conseil départemental du Loiret.

15 jeunes élus au conseil municipal des enfants



Vendredi 7 novembre, quinze jeunes balgentiennes et balgentiens ont reçu leur écharpe tricolore. Ils ont été élus par leurs camarades pour les représenter au Conseil Municipal des Enfants. Pendant deux ans, ils développeront des projets autour de plusieurs thèmes notamment le lien intergénérationnel, la connaissance de Beaugency, le fonctionnement des institutions, le devoir de mémoire et la protection de la nature.

Les 16 et 17 octobre derniers, les élèves de CM1 et CM2 des quatre écoles de la ville (Chaussées, Mail, Vallée du Rû et Notre-Dame) ont voté pour choisir leurs représentants au Conseil Municipal des Enfants. Quinze jeunes balgentiennes et balgentiens ont été élus.

Entourés de leurs familles, ils ont été accueillis, vendredi 7 novembre, par le maire Jacques Mesas et ses adjoints qui leur ont remis leurs écharpes officielles. Les jeunes élus ont vécu

avec intensité cette cérémonie officielle. Auparavant, au cours d'une première réunion de travail, ils ont pu présenter les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre durant les deux années de leur mandature. Dès le 11 novembre, ils ont pu participer à leur première cérémonie officielle.

Bravo à eux pour leur engagement et leur investissement dans la vie de leur ville.

Les nouveaux élus :

Aaron FARIA DARDONVILLE, Alice HORVATH, Angèle CHAUSSÉ, Annaïg PALIS DE KONINCK, Asmae EL HADDAD, Clémence JOUY, Ilyan KHALFALLAH, Kelyan BEOUCHE BAUGIER, Lana MENISSEZ, Leila HAROUCH, Lilia LEPOT, Lise DESHAYES, Lise DUFOUR, Omeyma ED DAHMANI et Princesse MUKENDI

Deux nouveaux chefs d'établissement sont arrivés



Le 29 septembre dernier, le Maire Jacques Mesas et l'adjointe déléguée à l'Éducation, Cassandre Meunier, ont réuni à l'ensemble directeurs des établissements scolaires

publics et privés de la ville pour présenter, comme chaque année, les nouvelles arrivées et échanger sur les projets éducatifs à Beaugency.

12 établissements, représentant plus de 3000 élèves au total, étaient invités.

Cela a été l'occasion de présenter Michel André, nouveau proviseur du lycée François Villon. Arrivé de Dreux, il prend la tête d'un établissement marqué par deux nouveautés en cette rentrée :

l'ouverture d'un BTS et la modification de la sectorisation scolaire avec le rattachement des communes de Huisseau-sur-Mauves et Saint-Ay au lycée d'Ingré.

Nouveau visage également à l'école maternelle des Chaussées : Stéphane Bourdin est le nouveau directeur. Il enseignait jusqu'à présent à l'école maternelle de la Vallée du Rû.

Enfin, la cérémonie a permis de présenter Samia Maghfour, nouvelle inspectrice de l'Éducation nationale dans notre circonscription.

Au cours de la rencontre, les élus ont rappelé les nombreux atouts qu'offrent Beaugency pour étudier grâce à ses nombreux équipements culturels et sportifs notamment, et au soutien apporté par la Ville à l'éveil culturel et sportif des élèves, à travers les dispositifs Ecole au cinéma, les séances scolaires au théâtre ou la modernisation des installations sportives.

L'école de la Vallée du Rû prépare sa mue

Deux études parallèles sont menées pour la modernisation de l'école de la Vallée du Rû. L'une concerne la rénovation thermique et la mise en accessibilité. L'autre, la végétalisation de la cour. Elle sera le troisième groupe scolaire à bénéficier de ces investissements.

« Nos trois groupes scolaires (Mail, Vallée du Rû, Chaussées) ont été construits sur une période de 15 ans pour accompagner la croissance rapide de Beaugency. 50 ans plus tard, ils ont tous des besoins similaires et font face aux mêmes défis, dont principalement la mise en accessibilité et la rénovation thermique » analyse Cassandra Meunier, adjointe déléguée à l'Éducation. C'est pourquoi la Municipalité a placé la modernisation de nos trois groupes scolaires au cœur de ses priorités.

Cours végétalisés dans toutes les écoles

La rénovation énergétique, engagée en 2021 aux Chaussées et qui débute cet hiver à l'école du Mail, se double désormais de la gestion du confort d'été. « Nous devons tenir compte que les canicules seront plus fréquentes, y compris pendant les périodes scolaires » constate l'élue. Pour ces raisons, une première cour oasis a été créée à l'école élémentaire du Mail, où le bitume a laissé place à des espaces végétalisés.

Un projet élaboré avec les enfants

A l'école élémentaire de la Vallée du Rû, les élèves sont associés à la création de la prochaine cour. Au mois de novembre, toutes les classes ont participé à des ateliers avec Mathilde Baradez, architecte paysagiste de l'agence CHORA. Plantation de nouveaux arbres, création de jardins, nouveaux espaces de jeux... Les enfants ont imaginé et dessiné dans la cour les espaces qu'ils souhaiteraient voir naître. « C'est une démarche nouvelle que nous avons initiée, où les enfants participent pleinement à l'élaboration de leur future cour. Ils imaginent les espaces avec leur regard d'enfant. » continue l'adjointe.

Parallèlement, architectes et bureaux d'études thermiques travaillent pour leur part sur le chiffrage d'une rénovation énergétique globale de ce groupe scolaire, le plus grand de la ville, construit en 1972. Leur objectif sera de permettre à la ville de réaliser au moins 40 %



d'économies d'énergie d'ici 2030. Un gain qui pourrait encore être augmenté ultérieurement avec la mise en place de la géothermie notamment.

40 % d'économies d'énergies attendues

Leur mission s'étend aussi à la mise en accessibilité et à la modernisation des espaces pour répondre au mieux aux besoins des équipes. Les études vont s'étendre sur l'ensemble de l'année 2026 pour un chantier qui pourra démarrer en 2027 ou 2028, le temps d'obtenir les autorisations administratives et de rassembler les financements nécessaires.

« L'objectif est de faire basculer nos trois groupes scolaires dans le 21e siècle et d'offrir les meilleures conditions d'enseignement aux petites balgentiennes et aux petits balgentiens » conclut Cassandra Meunier.

10 mois de travaux à l'Ecole du Mail

Les vacances de Noël marqueront le démarrage d'un chantier de 10 mois pour la rénovation énergétique et la modernisation de l'école élémentaire du Mail. 1,2 millions d'euros TTC sont investis pour rendre l'école entièrement accessible aux enfants en fauteuil, réaliser 40 % d'économies d'énergie et créer de nouveaux sanitaires et de nouveaux locaux pour l'accueil périscolaire. Ce chantier bénéficie du soutien financier de l'Etat, de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Loiret. Les nouveaux plans, présentés en conseil d'école, sont le fruit de 2 années de travail avec les équipes pédagogiques.



Une Maison Sport Santé ouvre à Beaugency

Avec le soutien de la Ville de Beaugency, l'UFOLEP Loiret ouvre en décembre une « Maison Sport-Santé » à Beaugency. Cette structure vise à favoriser la reprise d'une activité physique adaptée pour les personnes en rémission de maladie, atteintes d'affections de longue durée ou en situation de handicap.

Alors qu'une pratique sportive régulière est essentielle pour maintenir une bonne santé, les personnes atteintes de maladie ou de handicap sont malheureusement souvent dans l'impossibilité de trouver une activité physique adaptée à leur état. Les Maisons Sport-Santé ont justement pour objectif de permettre une reprise en douceur du sport grâce à des intervenants spécifiquement formés à l'accompagnement de personnes malades ou en rémission.

Les cours se déroulent chaque lundi au gymnase de Garambault. Après avoir réalisé un bilan sport santé bien être pour chaque participant, l'intervenant, un enseignant en Activité physique adaptée, élabore un programme individualisé pour permettre de reprendre progressivement une activité et de renforcer sa masse musculaire sur plusieurs mois, en tenant compte de l'état de forme. Il conseille aussi sur l'adaptation des exercices et des postures pour tenir compte d'un handicap permanent ou temporaire, comme des suites opératoires.

d'association sportives et d'éducation populaire, a aussi engagé un travail avec plusieurs clubs sportifs du territoire afin qu'au terme de l'accompagnement de la Maison Sport-Santé, le patient puisse intégrer une association sportive balgentienne de son choix où il pourra continuer à progresser et rencontrer de nouveaux pratiquants. Pour Leila Gafsi, adjointe au Maire déléguée à la Santé « *la reprise d'activité sportive est essentielle pour la santé et le bien-être, bénéfique pour le corps, mais aussi pour l'esprit en créant des occasions de sortie et de rencontres* ». Plusieurs clubs ont déjà commencé à former leurs éducateurs sportifs pour accueillir au mieux ces nouveaux pratiquants après leur parcours au sein de la Maison Sport-Santé et leur permettre de continuer à progresser.

INFOS :
Renseignements et inscriptions :
UFOLEP du Loiret – 07.71.07.16.34
maisonsportsante45@ufolep.org

L'UFOLEP, qui est d'abord une fédération

La campagne de vaccination contre la grippe est ouverte

La campagne de vaccination antigrippale 2025 a commencé le 14 octobre. L'Assurance Maladie rappelle que le virus de la grippe sévit particulièrement d'octobre à mars. La vaccination est particulièrement recommandée aux personnes les plus à risque de forme grave et à leurs proches, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus, mais aussi celles souffrant de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'obésité quel que soit leur âge. Parce que le virus évolue chaque année, il est recommandé de se faire vacciner tous les ans. L'Assurance Maladie prend en charge le vaccin à 100 %. Vous pouvez vous faire vacciner par de nombreux professionnels de santé : médecin, pharmacien, sage-femme, infirmier.

Bienvenue au Dr Naeem Malik, un 3e médecin au Pôle de santé...

Depuis le 24 novembre, un troisième médecin généraliste est installé au pôle de santé de Beaugency. Il a rejoint le Docteur Valérie Aucante (arrivée en 2023) et le Docteur Anne-Marie Brosset (arrivée en 2024). Il s'agit du Docteur Naeem Malik.

Diplômé en 2021 de la Faculté de Médecine de Tours, le Docteur Naeem Malik connaissait déjà notre ville pour avoir réalisé des stages au sein de l'ancien cabinet médical de Baule pendant sa formation. Après plusieurs années d'exercice comme médecin remplaçant, il a rejoint l'équipe du centre de santé Beaugency où il consulte tous les lundis, mardis et mercredis.

Si son premier contact s'est noué avec la mairie, son installation a ensuite été accompagnée par le GIP Pro Santé, structure de la Région Centre-Val de Loire qui assure le salariat des médecins. « *La proximité de la gare SNCF a été un atout déterminant pour attirer un professionnel tourangeau. Le Docteur Malik s'est engagé pour un contrat d'un an, mais nous espérons lui donner envie de s'installer durablement. Et son expérience incitera d'autres jeunes diplômés à s'orienter vers le Loiret et notre communauté*

de communes » constate Leila Gafsi, adjointe au Maire déléguée à la Santé.

L'équipe du Pôle de Santé et les patients lui ont réservé un excellent accueil. L'arrivée d'un troisième praticien permet de proposer près de 50 % de créneaux de consultations supplémentaires chaque semaine.

De nouveaux cabinets en 2026

Avec l'installation, quelques semaines plus tôt, d'une orthophoniste, le Pôle de Santé est déjà quasiment complet, 2 ans seulement après son ouverture. La Ville de Beaugency va poursuivre le développement du pôle en 2026 en aménageant de nouveaux cabinets au 2^e étage. Pour permettre d'accueillir de nouveaux professionnels de santé, la Société Artistique de Beaugency a en effet accepté de déménager ses locaux mis à disposition par la Ville. Nous les en remercions.



INFOS :

Pôle de santé
59 avenue de Vendôme
02.38.44.02.35

et à Karine Hodjati, orthophoniste

Karine Hodjati, orthophoniste, s'est installée au Pôle de santé du 59 Avenue de Vendôme en octobre.

Un retour au berceau familial

Ayant des attaches familiales proches de Beaugency, elle a choisi de revenir s'y installer après avoir exercé pendant 30 ans en région parisienne. Alors qu'elle cherchait un local pour exercer, elle a été séduite par les locaux du Pôle de santé de Beaugency ouvert par la Ville en 2024. Leila Gafsi, adjointe déléguée à la santé, souligne « *la mobilisation des services municipaux et du responsable des services à la population, Ludovic Plotard, qui l'ont accompagnée. Chaque projet d'installation de professionnel est étudié et l'accueil réservé aux professionnels de santé qui nous contactent est toujours déterminant pour les décider à s'installer dans notre ville.* »

Après de nombreuses années de pratique en solo, Karine Hodjati est heureuse d'intégrer une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui lui a réservé un accueil particulièrement chaleureux.

Sa spécialité était très recherchée sur notre territoire et attendue de nombreuses familles. Son carnet de rendez-vous s'est donc rempli en seulement quelques semaines et les nouveaux patients sont désormais sur liste d'attente.

Karine Hodjati reçoit du lundi au vendredi, exclusivement sur rendez-vous. Intervenant sur prescription médicale, elle accompagne les enfants dès 3 ans ainsi que les adultes.

INFOS :

Pôle de santé
59 avenue de Vendôme
Sur rendez-vous uniquement
Du lundi au vendredi
06.16.70.58.89



Un échange franco-allemand sous le signe de la créativité et de l'amitié

Durant la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, la Maison de la Jeunesse a vécu au rythme d'un projet européen organisé avec la compagnie Les Fous de Bassan qui mêlait théâtre, rencontres et découvertes. 12 jeunes allemands étaient accueillis.

La compagnie Les Fous de Bassan, en partenariat avec l'Accueil Jeunes du service Jeunesse de la ville, a organisé un programme de cinq soirées et quatre journées réunissant douze jeunes de Magdeburg et douze jeunes balgentiens adhérents à l'Accueil Jeunes.

Tout au long de la semaine, les participants ont pris part à des ateliers de théâtre, sorties et visites sur le thème « Au-delà des frontières ». Ces moments de partage, accompagné par

une animatrice du service Jeunesse, ont favorisé la créativité, l'engagement et une grande ouverture d'esprit entre les jeunes.

Parallèlement, les autres animateurs de l'Accueil Jeunes ont pu proposer aux autres adolescents balgentiens des sorties culturelles et sportives variées, comme un match de basket à Blois auxquels les jeunes ont assisté en compagnie d'autres adolescents blésois.

Le Ticket d'Or revient au cinéma !

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Beaugency offrira à un cinéophile chanceux un accès illimité au cinéma Le Dunois pendant un an.

Après le succès de l'an passé, le Ticket d'Or revient. La Ville de Beaugency invite tous les cinéphiles à tenter leur chance de gagner un abonnement illimité d'un an au cinéma

Le Dunois pour une personne. Du 1er décembre 2025 au 4 janvier 2026, chaque place de cinéma achetée permet de remplir un bulletin de participation. Un tirage au sort désignera l'heureux gagnant. Une façon ludique de découvrir les films à l'affiche tout en soutenant notre salle locale.

La Société artistique a déménagé

Afin de permettre l'aménagement de nouveaux cabinets au Pôle de santé, la Société artistique de Beaugency a déménagé pour de nouveaux locaux situés rue Julie Lour, entre l'école maternelle et l'école élémentaire de la Vallée du Rû.

Les locaux qui accueillent autrefois le centre de loisirs et la garderie étaient inoccupés depuis de nombreuses années. Les trois salles très lumineuses ont été rénovées et aménagées pour permettre d'installer la Société artistique. Outre un atelier permettant aux 56 artistes sociétaires de créer et de se rencontrer, ces salles accueillent aussi les différents cours (dessin, peinture...) que propose l'association pour les enfants et adultes.

Au total, 130 mètres carrés dédiés à la création et aux arts plastiques. « Nous remercions l'association et ses adhérents qui ont parfaitement compris l'enjeu de ce déménagement pour faciliter l'arrivée de nouveaux médecins. En se rapprochant d'une école, nous aimerions aussi faciliter l'accès de tous les enfants au dessin et à la peinture. Nous espérons voir naître des partenariats intéressants qui favoriseront l'accès de tous à la culture et le lien intergénérationnel » déclare Céline Savaux, adjointe au Maire déléguée à la Culture.

Fondée en 1987, la Société artistique avait commencé sa vie dans les locaux de l'ancienne école du Puits Gaillard avant de rejoindre l'Agora. Elle écrit désormais un nouveau chapitre de son histoire dans ses nouveaux locaux.

Concerts et spectacles : vous pouvez maintenant acheter vos billets en ligne



Le service culturel modernise sa billetterie en permettant désormais aux habitants de réserver en ligne tous leurs billets pour les spectacles de la saison culturelle. L'achat s'effectue sur le site de l'Office de Tourisme, sans frais supplémentaires, dans le cadre d'un partenariat conclu en cette rentrée.

« Cette nouvelle organisation facilite l'accès à la programmation culturelle locale et renforce le lien entre les habitants et les acteurs culturels du territoire. Elle nous permet également de capter de nouveaux publics venus de tout le Loiret et de faire savoir qu'à Beaugency il existe une saison culturelle intense, joyeuse et pleine de découvertes! » constate Céline Savaux, l'adjointe au maire déléguée à la Culture.

La nouvelle billetterie permet de réserver pour tous les spectacles de l'année dès la parution du livret de saison (chaque année en septembre). C'était une attente forte des spectateurs qui aiment pouvoir anticiper leurs sorties. Ceci permet aussi désormais d'offrir des places de spectacles locaux à un proche. Ne serait-ce pas une bonne idée pour Noël d'offrir un beau moment de partage pour un spectacle à découvrir à Beaugency ?

Pour ceux qui sont moins à l'aise avec l'informatique, le partenariat permet aussi d'acheter ses billets dans les offices de tourisme de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-sur-Loire, aux horaires d'ouverture.

Les spectateurs peuvent toujours continuer à acheter leurs billets sur place, le jour même du spectacle... s'il en reste.

Réservez en ligne dès maintenant vos prochaines sorties sur : <https://www.tourisme-terresduvaldeloire.fr/la-billetterie/spectacles-beaugency/>



Deux rendez-vous culturels à ne pas manquer cet hiver

En septembre dernier, la programmation de la Saison culturelle annuelle de la Ville de Beaugency est parue. Une vingtaine de rendez-vous culturels ponctuent l'année : musique, théâtre, cinéma, spectacles jeunesse, expositions... Ils sont rassemblés dans un livret carré, au graphisme féérique, que vous pouvez trouver à l'accueil de la Mairie, chez les commerçants et dans tous nos sites culturels.

Parmi cette sélection de spectacles, deux affiches à ne pas louper : Les Pompes funèbres Bemot de la compagnie Cavalcade, une création mêlant humour et décalage, ainsi que Diva Syndicat de la compagnie Mise feu, un spectacle audacieux porté par deux interprètes explosives. Deux univers singuliers, deux propositions fortes, qui promettent des soirées riches en émotions et en surprises.

LES POMPES FUNÈRES BEMOT

de la compagnie Cavalcade
Théâtre Le Puits-Manu
Vendredi 30 janvier à 20h30

C'est dans une petite commune rurale française que les pompes funèbres Bemot officient depuis 1902. Madame Christine Bémot, quatrième génération, forte de cette lignée d'excellence funéraire, tente corps et âme de maintenir à flot l'entreprise familiale avec l'aide de son fidèle salarié Jean Creulice. Mais l'arrivée d'une stagiaire et les funérailles inattendues de la star de la chanson française vont profondément bouleverser le quotidien mortuaire de l'entreprise.

À travers cette comédie mordante au rythme effréné, les 4 personnages hauts en couleur vous plongent dans les coulisses des métiers du funéraire et vous confrontent avec dérision à votre propre rapport à la mort !

Durée 1h30 - Tarif 12 € / 8 €
02 38 44 59 34
service.culturel@ville-beaugency.fr

DIVA SYNDICAT

de la compagnie Mise à feu
Théâtre Le Puits-Manu
Vendredi 27 mars à 20h30

Du Moyen-Âge à nos jours, d'Hildegarde de Bingen à Aya Nakamura, Diva Syndicat nous conte une nouvelle histoire de la musique occidentale... celle des femmes !

Ces deux Divas Syndicalistes nous présentent sous un angle humoristique et burlesque dix siècles de musique remise au goût du jour. Afin de redonner aux femmes musiciennes la place qui leur revient.

Dans le cadre du Festival Elles au centre
Durée : 1h05 - Tarif : 12 € et 8 €
02 38 44 59 34
service.culturel@ville-beaugency.fr

La Guinguette de Lestiou arrive à Beaugency

Cette année, la ville relançait l'appel à projets pour l'exploitation, de la guinguette estivale située sur le Quai Dunois pour trois nouvelles saisons. De nouveaux exploitants prendront les rênes de l'établissement en juin 2026 avec des évolutions en prévision.

Pour que la candidature de Sabrina Maher et Ludovic Pareau soit retenue, ils ont d'abord répondu à un appel à projet diffusé par la ville sur un site spécialisé.

Lauréats d'un appel à projet

Un cahier des charges rénové était imposé aux candidats cette année : plus d'offres pour les familles, plus de sucré... « *Cela correspond aux attentes des balgentiens qui veulent retrouver plus de moments de partage en famille sur les quais. Nous le ferons avec de nouveaux jeux gonflables dès 2026, des nouvelles animations, mais cela devait aussi passer par une offre de restauration adaptée qui participe pleinement à l'attractivité du site* » détaille le Maire Jacques Mesas.

Après analyse des offres, le choix des élus s'est porté sur les deux candidats qui ont déjà exploités une guinguette à Muides-sur-Loire et tiennent, depuis 2024, celle de Lestiou, qu'ils prévoient de conserver et faire évoluer.

Des gauffres improbables

Le duo présentait toutes les garanties professionnelles et financières et il a séduit avec sa proposition de carte composée de tartines et planches, mais aussi d'incroyables gauffres aux formes improbables dont ils

veulent garder le secret jusqu'à l'ouverture. Ils ont aussi présenté un plan d'aménagement de qualité pour le site. Beaucoup de balgentiens qui fréquentaient leur établissement du Loir-et-Cher auront hâte de les retrouver sur les bords de Loire avec « *la plus belle terrasse de Beaugency* » selon un habitué. Leur expérience d'organisation de soirées viendra compléter la programmation culturelle mise en place par la ville pendant les Estivales. L'objectif est de

rendre les bords de Loire plus attractifs pour les familles notamment, mais les jeunes, les touristes et toutes les personnes qui veulent se retrouver dans un cadre agréable autour d'un bon verre.

Les deux gérants exploiteront leur guinguette de juin à septembre. Le contrat leur a été attribué pour 3 saisons (2026, 2027 et 2028).



La patinoire revient grâce à l'Etoile Balgentienne

Depuis 2024, la désormais traditionnelle patinoire est gérée par l'Etoile balgentienne. Ses nombreux bénévoles vont se relayer tout au long du mois de décembre pour offrir aux petits comme aux grands un espace féérique pour glisser et s'amuser en plein cœur des festivités de Noël. Elle sera ouverte les 13 et 14 décembre puis du 20 décembre au 3 janvier 2026.

La patinoire de Beaugency a été créée en 2014 sur une idée des bénévoles du Comité des fêtes. Mais lorsque cette association a décidé de réduire ses activités en cessant notamment de participer à l'organisation des manifestations de Noël, Guy Ménage, le président de l'Etoile

balgentienne, association centenaire au près de 1000 adhérents, a mobilisé ses équipes pour maintenir les beaux moments de rire, de magie et de convivialité, à partager en famille ou entre amis, qu'offrait la patinoire.

Depuis 2023, grâce au partenariat avec le Lycée Charles de Foucauld, la Patinoire a déménagé dans la Cour de la Maîtrise Notre-Dame (place Saint-Firmin) afin de disposer de plus d'espace et de meilleures conditions de sécurité. Le montage des chapiteaux et de la patinoire débutera à partir du 8 décembre par les services techniques municipaux, aidés des bénévoles de l'association pour la décoration.

INFOS :

- **Entrée gratuite dans l'enceinte de la patinoire.**
- **Accès à la piste : 2 € la demi-heure de patinage (patins fournis)**
- **Pensez à apporter vos gants (obligatoires).**
- **Sur place : crêpes, vin chaud et boissons chaudes.**

Horaires : De 14h à 18h sauf le 24 et le 31 décembre (fermeture à 17h). Nocturne jusqu'à 22h le samedi 27 décembre. Fermée le 25 décembre et le 1er janvier.



L'AAPPMA, une association engagée pour la protection des milieux aquatiques

Créée en 1911, l'Association Agréée pour la Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Beaugency, encore couramment appelée Société de Pêche, est une association très active sur notre canton. Outre la promotion de la pêche, elle est aussi un acteur majeur dans la préservation et la protection des espaces aquatiques de notre territoire.

Avec bientôt 600 adhérents, un chiffre qui croît chaque année, la pêche est un sport qui attire de plus en plus. Thierry Gauthier constate d'ailleurs que « c'est un loisir qui séduit de plus en plus de jeunes. Les moins de 12 ans et les 12-18 ans ont augmenté de 50% parmi nos inscrits ». Il faut dire que son l'association, qu'il préside depuis 1989, est très active : organisation de concours, animations pendant les Estivales, ateliers de découverte pour les écoles, les centres de loisirs ou les maisons de retraite... Les pêcheurs savent partager leur passion.

Aider la nature

Mais, conscients de la fragilité des milieux aquatiques, ils sont aussi des acteurs engagés pour la préservation et la sauvegarde des espaces naturels. Avec l'aide de la Fédération départementale, de la Ville ou de la Maison familiale rurale de Chaingy, ils savent engager régulièrement des chantiers pour aider la nature.

Récemment ils ont rétabli la connexion entre une ballastière des Accruaux et la Loire afin de faciliter la reproduction naturelle des espèces de biodiversité aquatique. Une réalisation inédite qui s'est soldée par un vif succès et le retour de nombreuses espèces : brochets, perches, sandres, carpes, gardons... En parallèle, l'association continue d'organiser des opérations de déversement de poissons.

L'AAPPMA travaille également depuis plusieurs années sur la reconquête de la Mauve de Beaugency, cours d'eau oublié où l'on trouve notamment des black-bass, un poisson apprécié des connaisseurs tant pour



sa combativité spectaculaire à la pêche que sa saveur à l'assiette.

La pêche, un enjeu touristique

Avec ses différents parcours aménagés, le long de la Mauve, en Loire ou dans les ballastières, adaptés à tous les niveaux de pratiques du débutant au passionné, et des espèces pêchables toute l'année, Beaugency est devenu un spot attractif pour les pêcheurs. C'est même un atout touristique : l'AAPPMA a été partenaire de la Ville pour l'obtention du label « Station verte de vacances ». Elle vient également de restaurer deux descentes à

bateau pour faciliter la pêche en Loire.

Le 7 février 2026, elle organisera une première brocante d'accessoires de pêche en partenariat avec le Lions Club de Beaugency.

INFOS :

06.63.27.56.62
www.aappma-beaugency.fr
www.cartedepêche.fr



Pour mieux accompagner les associations, la ville renforce son équipe

Gwendoline Lasson a rejoint les services municipaux en octobre comme responsable des Sports, de la vie associative et de l'évènementiel. Gestion de projets, aide à l'organisation des événements et accompagnement de l'activité associative font partie de son quotidien.

Pour prendre la suite de Bernard Fournier, qui a géré le service des Sports pendant 24 ans, la Municipalité souhaitait s'adjoindre une personne d'expérience afin de renforcer son accompagnement aux associations, notamment lorsque celles-ci souhaitent réaliser des projets nécessitant le soutien logistique des services municipaux. Le choix s'est porté sur Gwendoline Lasson qui était jusqu'à présent responsable des Sports de la Ville d'Olivet. Balgentienne depuis 14 ans, elle est aussi bénévole associative et connaît ainsi parfaitement le fonctionnement des associations et le tissu associatif et sportif local.

Pour Jérémy Guillon, élu délégué aux Sports et à la vie associative, « les associations sont véritablement une des richesses de Beaugency. Malgré la crise du bénévolat, qui est nationale, il y a encore des équipes qui ont des idées et notre objectif est de les accompagner car leurs événements contribuent à l'animation et au rayonnement de la Ville. »

Titulaire d'un master en management des collectivités territoriales, Gwendoline a choisi de revenir dans sa ville pour mettre son expérience, son dynamisme et son savoir-faire au service des associations balgentiennes.

Elle assure la gestion des équipements sportifs (homologations, plannings...) et répond aux questionnements des associations locales pour leur fonctionnement et leurs manifestations. Elle participe à l'organisation des événements sportifs organisés conjointement avec la Ville. Son premier projet marquant a été la préparation de l'inauguration du gymnase Garambault, qui a permis de réunir associations, habitants et équipe municipale autour d'un moment fort de mise en valeur des disciplines sportives accueillies dans ce gymnase. Comme elle le dit elle-même : « Je veux être une facilitatrice entre les associations et la mairie pour que chaque projet trouve sa place et se réalise dans les meilleures conditions. »

Le Souvenir Français fait vivre la mémoire des combattants



Depuis sa création en 1887 par Xavier Niessen après la défaite française contre la Prusse dans la guerre de 1870-1871, l'objectif du Souvenir Français est d'entretenir les tombes des soldats morts pour la France, où qu'elles se trouvent, et d'élever des monuments à leur mémoire. Le Souvenir Français prend ainsi en charge la construction, la réhabilitation ou l'entretien de nombreux monuments dans l'ensemble du pays. L'association mène aussi des actions pédagogiques auprès des jeunes, dans les établissements scolaires, et intervient en soutien aux familles et aux blessés de guerre.

Depuis le 1er mars 2025, le lieutenant-colonel honoraire Jacky Gendrault est devenu le nouveau président du comité local du Souvenir Français, succédant à Martine Villette. Le comité de Beaugency couvre le territoire de l'ancien canton de Beaugency (Beaugency, Tavers, Messas, Cravant, Villorceau, Messas et Lailly en Val). Les monuments à entretenir y sont nombreux en raison notamment de la bataille de Beaugency des 7, 8, 9 et 10 décembre 1870. Le Souvenir Français participe également aux différentes manifestations patriotiques des communes du canton. Le comité de Beaugency est en quête de nouvelles recrues bénévoles pour compléter sa quarantaine d'adhérents et de participer à la transmission du devoir de mémoire.

INFOS :

Comité de Beaugency du Souvenir Français
7, avenue de Vendôme 45190 Beaugency
souvenirfrancaisbeaugency@orange.fr



Repas de l'âge d'or : un moment de convivialité pour les seniors balgentiens

Comme chaque année, la municipalité convie les habitants de 70 ans et plus à partager un déjeuner festif placé sous le signe de la convivialité et des retrouvailles. Un moment toujours très attendu de nos aînés pour son ambiance chaleureuse et musicale.

Cette année, le repas de l'Âge d'Or se tiendra le mercredi 11 février 2026 à 12h à la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon. Les élus auront le plaisir d'y accueillir toutes les personnes de 70 ans et plus, résidant à Beaugency, pour partager un moment gourmand et convivial suivi d'une animation musicale.

L'inscription est ouverte à tous les balgentiens ayant atteint au moins 70

ans au cours de l'année 2026. Pour les personnes vivant en couple dont le conjoint n'a pas encore 70 ans ou n'est pas balgentien, une participation de 16 € est demandée.

INFOS :

**Pôle Services à la population
02.38.46.91.31**



Aux Belettes, des repas ouverts à tous

À la résidence les Belettes, le restaurant prépare chaque midi des repas équilibrés et savoureux, élaborés sur place à partir de produits frais et de saison. Le menu comprend une entrée, un plat principal, une assiette fromage-salade, un dessert, un quart de vin rouge ou blanc et un café. Si la pratique avait été suspendue pendant la crise du COVID, le restaurant est de nouveau ouvert à tous les seniors de la ville qui peuvent venir déjeuner pour 10 €. Un bon moyen de rencontrer d'autres habitants et de lutter contre l'isolement, tout en profitant de repas savoureux. Des repas loto et des repas à thème sont organisés le premier mercredi de chaque mois.

INFOS :

**Réservations 2 semaines à l'avance auprès du secrétariat de la résidence Les Belettes :
02.38.44.01.17
foyerdesbelettes@ville-beaugency.fr
Les menus sont disponibles sur demande.**

COUPON-RÉPONSE Repas de l'Âge d'Or 2024

A déposer au Pôle Service à la population au 59 avenue de Vendôme au plus tard le 02/02/2026 avec copie de votre pièce d'identité

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date de naissance :

Date de naissance :

Téléphone :

Téléphone :

Adresse :

Adresse :

(Joindre photocopie de la pièce d'identité de chaque personne)

participera au repas ne participera pas au repas

conjoint(e) (-70 ans ou non balgentien) participant au repas
(joindre un chèque de 16,00 € au coupon d'inscription)

nécessitera un transport en bus

Les ateliers numériques pour les seniors reviennent en janvier 2026

À partir de janvier 2026, le Centre communal d'action sociale organise une nouvelle session d'ateliers numériques spécialement dédiés aux seniors. Conçus pour accompagner chacun dans la prise en main de ces outils numériques du quotidien, ces ateliers sont organisés avec le médiateur numérique de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Ces séances gratuites, conviviales et accessibles à tous se déroulent à l'Agora de 14h à 16h les mercredis 14, 21 et 28 janvier, 4 et 11 février et 04, 11 et 18 mars 2026.

Les ateliers sont accessibles à tous quel que soit son niveau et permettent de progresser pas à pas dans l'utilisation de son téléphone, des outils de communication numérique ou d'un ordinateur. Chaque participant peut poser ses questions, tester par lui-même et repartir avec

des repères simples et concrets pour être plus à l'aise avec le numérique.

Les thématiques proposées :

- Prendre en main le matériel : utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone, ainsi que les périphériques (souris, clavier, clé USB, etc.)
- Gérer ses contenus numériques : organiser, stocker, et ranger ses fichiers et dossiers de manière claire.
- Naviguer sur Internet : effectuer une recherche efficace, visiter des sites fiables, retrouver son historique, gérer les favoris, etc.
- Utiliser une messagerie électronique : apprendre à rédiger un mail, avec ou sans pièce jointe, répondre, transférer, etc.
- Découvrir les réseaux sociaux et outils

de communication : initiation à Facebook, WhatsApp, Instagram, etc.

- Simuler des achats en ligne : comprendre le processus d'achat, sécuriser ses paiements.
- Prévention et sécurité numérique : reconnaître les pièges du web (phishing, arnaques), protéger ses données personnelles.
- Découverte de l'intelligence artificielle : une séance accessible pour leur présenter les bases, les usages actuels et les enjeux, sans entrer dans des aspects trop techniques.

INFOS :

02 38 46 40 12
ccas@ville-beaugency.fr

Des ateliers pour les aidants

Le CCAS de la ville de Beaugency renouvelle son engagement auprès des aidants en proposant, en partenariat avec l'association Brain Up, un programme d'ateliers destiné à mieux comprendre son rôle, à l'exercer sereinement et à briser l'isolement souvent ressenti au quotidien.

En France, de nombreux aidants accompagnent à domicile un proche frappé par la maladie ou la perte d'autonomie. Un rôle précieux mais parfois éprouvant. Pour les aider à mieux vivre cette responsabilité, le CCAS de Beaugency organise le programme « Être aidant, être aidé » : quatre séances de deux heures permettant de découvrir les aides existantes, d'échanger avec d'autres aidants et de bénéficier des conseils d'une psychologue sur la communication et les bons réflexes du quotidien.

Ces ateliers sont entièrement gratuits et se dérouleront à l'Agora les jeudi 12, 19, 26 février et 5 mars 2026.

L'association Brain Up proposera aussi des ateliers ouverts à tous les seniors pour entraîner sa mémoire les jeudi 15, 22, 29 janvier et 5 février 2026.

INFOS :

02 38 46 91 30
ccas@ville-beaugency.fr

Avec le Lab'O des Possibles, les habitants aident les chauves-souris



Les chauves-souris étaient à l'honneur au Lab'O des possibles. Ceci fait suite à l'Inventaire de la biodiversité communale (IBC) réalisé à la demande de la Ville par Loiret Nature Environnement. L'association a identifié plusieurs milliers d'espèces animales et végétales qui vivent sur notre commune. Parmi elles, huit espèces de chauve-souris. Ces animaux nocturnes sont de formidables alliés de l'homme en régulant les insectes nocturnes : une chauve-souris peut manger chaque jour la moitié de son poids en moustiques et insectes divers.

8 espèces présentes à Beaugency

Malheureusement, avec la rénovation des bâtiments, elles ont de moins en moins de lieux pour gîter. Pour les aider, plusieurs familles ont participé à un atelier de fabrication de refuges pour chauves-souris encadré par un animateur de Loiret Nature Environnement et l'équipe du centre social Lab'O des Possibles.

Le Lab'O développe toute l'année des ateliers et des projets créateurs de liens entre les habitants et les générations. Cet atelier s'inscrivait dans la continuité des ateliers bricolage ou jardinage proposés toute l'année et des activités à destination des familles et des enfants. Les participants, habitués ou occasionnels, ont ainsi pu en apprendre davantage sur ces animaux méconnus.

Christine Dupont prend sa retraite

Agent d'accueil du Centre communal d'action sociale et conseillère France Services depuis 2021, elle était un visage familier et bienveillant pour de nombreux habitants, notamment les plus âgés et les plus fragiles, qu'elle accompagnait dans la réalisation de nombreuses démarches. Un poste exigeant mais passionnant, riche du contact quotidien avec les habitants.

ATSEM pendant 20 ans

Arrivée à la mairie de Beaugency en 1993, Christine Dupont a travaillé dans de nombreux services : jeunesse, multi-accueil, piscine municipale ou encore résidence des Belettes, avant d'exercer pendant plus de vingt ans le métier d'ATSEM. Elle est passée par les trois écoles maternelles de la ville, un rôle qu'elle a beaucoup apprécié : « *J'ai aidé les enfants à grandir !* ». De nombreux jeunes balgentiens se rappellent de l'avoir connue au cours de leurs premières années et c'est

avec grand plaisir qu'elle en retrouve parfois certains, devenus adultes et parents, dans leurs démarches. Face au développement de l'accueil France Services de l'Agora, un des plus fréquentés du Loiret, elle a été rejointe en février 2023 par une seconde conseillère en la personne d'Estelle Savoie.

Sa remplaçante déjà en poste

Pour remplacer Christine, qui partira fin janvier, Laurine Laurent a commencé ses fonctions le 1^{er} décembre dernier.

À l'heure de la retraite, Christine Dupont prévoit de prendre soin d'elle, de profiter de ses petits-enfants et de se consacrer à ses passions : décoration, bricolage, cuisine et jardinages. La Ville de Beaugency lui fait part de sa profonde gratitude pour son engagement envers les balgentiens de tous les âges et lui souhaite une retraite joyeuse, épanouissante et bien méritée.

Une permanence bénévole d'avocat à l'Agora

Maître Agustín Gómez Di Nardo est avocat spécialisé en droit du travail, en droit des affaires sociales et en droit des étrangers. Si son cabinet est installé dans le 1^{er} arrondissement de Paris, Agustín est aussi un nouveau balgentien. Il a souhaité s'investir dans sa commune en assurant une permanence bénévole de conseil gratuit, un vendredi matin par mois, à l'Agora.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 06 01 85 85 90 ou par mail contact@agd-avocat.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Ville de Beaugency renforce sa cybersécurité

Face à l'augmentation des cybermenaces, la Ville de Beaugency a renforcé son dispositif de protection numérique pour assurer la sécurité de ses infrastructures et de ses données, nécessaires à la continuité du service public.

La montée des cybermenaces est réelle, y compris pour les collectivités locales. Notre ville a déjà été confrontée à plusieurs tentatives malveillantes, toujours sans conséquences majeures. Mais d'autres mairies (Fleury-les-Aubrais) ou le Conseil départemental du Loiret ont subi des attaques plus sérieuses qui ont entraîné la paralysie des services pendant plusieurs jours, privés de téléphones et d'ordinateurs.

Un audit de sécurité est désormais mis à jour chaque année pour surveiller les vulnérabilités potentielles. La ville déploie ensuite un plan d'action conçu et piloté par le directeur des systèmes d'information de la Ville, Maxime Lambert, qui repose sur trois axes essentiels : réduire la surface d'attaque, limiter l'impact en cas d'incident et renforcer la résilience globale du système. La Ville a fait le choix de s'appuyer autant que possible sur des solutions issues d'entreprises françaises de sécurité informatique : Maillnblack pour la protection des courriels, Netiful pour la sécurisation des accès et le filtrage internet

public ou encore INSPEERE pour la protection des données. Pour le Maire Jacques Mesas : « Notre ville est proactive car la sécurité informatique est désormais un véritable enjeu de la continuité du service public et nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur un agent expérimenté. »



Votre voix compte : pensez à vérifier votre inscription sur la liste électorale

Grâce au Répertoire Électoral Unique, chacun peut désormais s'inscrire facilement sur les listes électorales toute l'année. La Ville invite les habitants à vérifier leur situation pour garantir une liste électorale fiable et à jour.

Voter commence par une inscription à jour sur les listes électorales. Depuis 2019, le Répertoire Électoral Unique simplifie les démarches et permet de s'inscrire jusqu'au sixième vendredi précédant une élection. Chaque année, des mises à jour des listes sont également effectuées pour radier les personnes qui demeurent inscrites à une adresse qu'elles n'habitent plus.

En prévision des élections municipales, les habitants sont invités à vérifier leur bonne inscription mais aussi, s'ils ont déménagé

au sein de Beaugency, à s'assurer que leur adresse est à jour.

INFOS :

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et mettre à jour votre adresse sur le site internet.elections.interieur.gouv.fr ou en contactant le service Elections de la mairie au 02 38 44 50 01.

Bienvenue aux bébés

AOÛT 2025
Hazeem MAHMOUD

OCTOBRE 2025
Lou-Livia FINET

SEPTEMBRE 2025
David PILLIEN
Jules BRICHET
Jean GÜNST
Siana KOUCHANE

NOVEMBRE 2025
Gabin BLONDEL
Nélya SUZANON



Ils nous ont quittés

JUILLET 2025
Nathalie EUDE
Jean-Marie DISCONZI
Germaine ARTIGLONDE
veuve LECONTE
Mohamed LACHHAB
Said BOUAOUNE

veuve DAVID
Francine LAVOINE
veuve TAILLET
Marie-Claire PISSIER
veuve BÉGIN

AOÛT 2025
Christiane LEGRAND
épouse PÉRIÉ
Michel BIRONNEAU
Lucienne NADAUD veuve MOUGENOT
Pierre-Marie VAUXION
Bernadette MÉGRET
veuve MOUSSY
Abderrazek BENAKAF
Brigitte DIONNET
épouse BOURDERIOUX
Marguerite DOMINGUEZ
veuve HASLÉ
Bernardine GIMENEZ
veuve BLANDIN
Kossiwa GAYAKPA
épouse GAUD
Muguette SANGUÉ
épouse RAULT

OCTOBRE 2025
Claude BOURDIN
Jeannette MARY
veuve BRUN
Jeannine PELLÉ veuve RIBY
René LESUEUR
Maria GOMES GONÇALVES
épouse BRENNSTUHL
Marcelle KOREC
veuve CHEDEBOIS
Raymond MENIN
Philippe BERICAT
Denise VISCHI
veuve JACQUEMART
Marie-Rose BOURREAU
veuve PESTY
Elodie BERTHIER
épouse KUNTZ
Reine GIRARD épouse COIRAULT

SEPTEMBRE 2025
Nadine GIBIER épouse DENIZON
Nadège CHALMONT
épouse BROSSARD
Madeleine DIOT
épouse COUTABLE
Colette LEGRAND
épouse MOREAU
Yvette MÉRIOT

NOVEMBRE 2025
Claude ROCHÉ
Colette CHOQUET
épouse GEISEN
Eliane MOY
épouse TRICAUD
Virginie CASTILLO
épouse SUREAU
Liliane DIDIER
veuve HENDY
Danielle NOBLOT

Cérémonie des vœux 2026

Le Maire Jacques Mesas et l'ensemble du Conseil municipal présenteront leurs vœux aux habitants et forces vives beaugencyennes le mardi 27 janvier à 19h à la Salle des fêtes du Complexe Alain Jarsaillon.

100 % Beaugency

La période pré-électorale limite notre possibilité de nous exprimer sur notre action municipale. Utilisons alors cet espace pour mettre en avant le travail réalisé par la Communauté de communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) sur ce mandat.

Elle est désormais l'instance où se décident de nombreux projets importants pour notre territoire et notre commune. C'est à 25 communes que nous élaborons actuellement le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal qui assurera le développement urbain et économique de notre territoire pour les 15 prochaines années. C'est aussi la Communauté de communes qui porte la commercialisation de la zone Actiloire et attribue chaque année des aides pour les créations et développements d'entreprise (une trentaine d'entreprises balgentiennes aidées en 5 ans). Elle soutient notre dynamisme touristique grâce à l'Office de tourisme intercommunal.

La CCTVL accompagne la rénovation énergétique des logements. Elle prendra intégralement en charge l'extension de la déchetterie de Villorceau. Elle gère notre médiathèque et est un soutien important du Salon du Livre chaque année. Elle finance l'entretien et la modernisation de notre Centre aquatique et a subventionné la rénovation du gymnase de Garambault. Elle accompagne les familles et les assistances maternelles avec ses relais Petite Enfance. C'est avec elle que nous préparons les projets de pistes cyclables vers Baule et Lailly-en-Val.

A 25 communes, nous sommes plus forts pour agir pour le territoire. Pour ces raisons, nos élus de 100 % Beaugency y ont été très impliqués sur ce mandat pour défendre de nombreux projets avec des impacts concrets pour les balgentiens. Or, nous regrettons à l'inverse de n'y avoir aperçu qu'une seule fois en 5 ans l'élu communautaire de Vibrer pour Beaugency... Pourquoi ?

Vibrer pour Beaugency

Les fêtes approchent, les élections municipales aussi ! En période électorale, cette tribune ne doit pas être un moyen de propagande, nous nous abstenons donc d'aborder la gestion de notre ville ou d'évoquer notre vision du devenir de Beaugency.

Les dernières élections municipales ont été particulières par le faible taux de participation et l'écart minuscule qui départageait les deux listes arrivées en tête. Par la suite, plusieurs Balgentiens nous ont exprimé leurs regrets de ne pas avoir voté.

Voter est un acte important, il permet de s'exprimer et de ne pas laisser les autres le faire à notre place. Les élections municipales c'est choisir l'équipe qui nous paraît la plus à même de répondre à nos attentes, par son attitude et les valeurs qui l'animent, par le projet qu'elle porte. L'équipe élue influera sur notre quotidien pendant six années.

Si besoin, s'inscrire sur une liste électorale, pour une première inscription ou suite à un déménagement, la démarche est simple et peut se faire en ligne jusqu'au 6 février 2026.

D'ici là, Noël et la fin d'année : Vibrer Pour Beaugency souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à chacune et chacun d'entre vous.

Beaugency autrement avec vous

En 2020, ne pouvant nous résigner face aux deux listes constituées, nous avons fait émerger un 3ème collectif, pour défendre une autre vision de la politique et de l'aménagement de notre commune. Avec plus de 20% des suffrages, cette liste citoyenne et soucieuse d'écologie, a porté 2 élus au conseil municipal, avec un engagement à ce que chaque colistier siège un an. Onze d'entre nous ont, dans un climat pas toujours bienveillant, défendu nos valeurs et tenté d'apporter notre sensibilité aux projets portés par la municipalité.

Ce fut enrichissant, merci de nous avoir fait confiance et soutenus.

Franck Giret

Monde désolant. Vous achetez le suffrage démocratique. Installez vos hommes de main avec des emplois fictifs. Muselez les moyens de communication pour les affecter à votre gloire. Il ne reste qu'à utiliser la sécurité afin de réprimer les minorités. De bonnes démocraties autoritaires. Au secours.....

Noël à Beaugency

Du 5 décembre 2025
au 3 janvier 2026

Marché de Noël
Patinoire
Illuminations
Concerts
Parade lumineuse
Cinéma
Noël au château

